GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Lancement d'un fonds spécial

Les investissements publics liés au programme d'appui à la croissance économique 2015-2019 seront gérés à travers un fonds spécial. Institué par la loi de finances 2015, le Fonds de gestion des opérations d'investissements publics inscrits au titre de ce programme est en effet lancé.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Un décret exécutif vient d'être publié au dernier *Journal officiel* pour préciser les modalités de fonctionnement de ce compte d'affectation spéciale (CAS).

Selon le décret 15-205 du 27 juillet 2015, le compte n°302-143 est ouvert dans les écritures du trésorier central et des trésoriers de wilayas. Ce sont les ministres qui ordonnent ce CAS pour les opérations inscrites à leur indicatif. En fait, le compte retrace, au titre des recettes, les dotations budgétaires allouées annuellement dans le cadre du programme d'appui à la croissance économique 2015-2019, et au titre des dépenses, celles liées à l'exécution des projets d'investissements publics.

Notons que les dotations budgétaires font l'objet d'une décision de notification, par le ministre des Finances, aux ordonnateurs concernés.

Cette décision vaut ordre de virement du compte des dépenses d'équipement au compte d'affectation spéciale n° 302-143.

Les dépenses sont quant à elles exécutées par les ordonnateurs concernés conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

En outre, le décret précise que le programme d'appui à la croissance économique est mis en œuvre à travers les programmes d'actions retenus dans le cadre de la loi de finances. Un programme d'actions est, en effet, établi préalablement par l'ordonnateur précisant les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation. Les dépenses imputées au compte d'affectation spéciale n°302-143 sont exécutées conformément à la nomenclature des investissements publics en vigueur. Ce faisant, le programme quinquennal 2015-2019 qui a été annoncé depuis déjà une année est enfin lancé, au moins sur le plan comptable en attendant d'en connaître réellement le contenu. Or, la concrétisation des investissements publics pour lesquels une enveloppe de l'ordre de 262,5 milliards de dollars devait être consacrée selon les prévisions initiales risque d'être incertaine.

Photo : DR

Dans le contexte où les revenus du pays ont fortement diminué, les dépenses publiques doivent être revues, rationalisées et des projets d'investissements notamment dans le domaine infrastructurel sont remis en cause, la tâche sera ainsi ardue pour les ordonnateurs dudit CAS. Ils devront optimiser tant les recettes que les dépenses qu'ils devront ordonner.

C. B.

ARCELORMITTAL PIPES & TUBES ALGERIA

Les salariés radicalisent leur grève

La radicalisation du mouvement de grève des travailleurs de la filiale ArcelorMittal Pipes & Tubes Algérie (AMPTA) ex-Tuberie sans soudure (TSS), une des plus importantes filiales algériennes du groupe géant mondial de l'acier et unique producteur de tubes sans soudure en Afrique du Nord, devrait être entamée dès aujourd'hui dimanche. C'est ce qu'annoncent les syndicalistes de cette filiale de production des tubes destinés, entre autres, à Sonatrach.

Le communiqué qu'ils ont émis ce dernier mercredi ne prête à aucune ambiguïté. Estimant que leur employeur tente d'imposer par tous les moyens sa loi, y compris par le retard du paiement des salaires et la mise en congé d'office des salariés grévistes, ces derniers estiment ne plus être en mesure de limiter leur mouvement à une démarche strictement de revendications socioprofessionnelles.

Les travailleurs et leurs représentants AMPTA justifient la radicalisation de leur mouvement par la dénonciation de certains faits économiques graves. Telle l'importation de divers produits sidérurgiques auprès de filiales ArcelorMittal de l'étranger.

«En fait, notre filiale n'est rien d'autre qu'un faire-valoir pour permettre à ArcelorMittal de bénéficier d'importants avantages fiscaux et autres. En parallèle, ils maintiennent en activité notre filiale pour justifier l'importation en devises et la commercialisation en Algérie de produits issus d'autres filiales à travers le monde», lit-on dans le document.

Le secrétaire général de la section syndicale, Lotfi Farah, et son homologue du Comité de participation, sont suspendus de leurs fonctions. «Ils ont osé s'attaquer légitimement à l'employeur qui a réagi avec la complicité de certains cadres dirigeants. En suspendant de leurs fonctions nos deux syndicalistes. Ces mêmes cadres ne s'attendaient pas à la solidarité des salariés avec leurs représentants. Ils se sont trompés», répètent en chœur les 350 salariés qui ont tous adhéré à la grève. Pire, dès aujourd'hui, le mouvement va se radicaliser avec la fermeture des accès aux installations de production de l'ensemble des filiales dont celle incontournable de l'acier liquide. Bien avant de prendre cette décision, les grévistes de AMPTA ont fait appel à la solidarité de leurs collègues en poste dans les unités.

Apparemment, ces derniers ont donné leur aval quant à la mise off-circuit de tout élément de production de l'acier et des tubes sans soudure. Même la menace de résilier le contrat de fourniture d'une importante quantité de tubes exprimée par Sonatrach n'a pas dissuadé les grévistes à revenir à de meilleurs sentiments. Et pourtant, leurs revendications sont tout ce qu'il y a de légitimes.

La volonté d'apaisement du conflit socioprofessionnel par les 350 salariés est réelle. Elle s'était caractérisée par la réduction de leurs revendications. Des 22 initialement mentionnées sur la plateforme il n'en reste plus que deux à savoir l'augmentation de l'indemnité de panier de 350 à 500 dinars et celle de la femme au foyer de 1 500 à 3 000 dinars. Elles sont totalement ignorées par l'employeur.

A travers les mesures sévères comme la suspension de leurs fonctions du SG du syndicat et du président du Comité de participation, le non-paiement des salaires des mois de juin et juillet, la transformation des jours de grève de juin en congé payé d'office des salariés, le refus catégorique de réintégrer à leurs postes de travail les 2 syndicalistes suspendus, la Direction générale ArcelorMittal veut imposer son diktat. On en est arrivé au «c'est comme ça, et ça ne sera pas autrement». C'est en tout cas ce que les salariés ont souligné dans leur communiqué de ce dernier mercredi.

Ils ont, en effet, précisé : «Nous avons dénoncé cette situation au lendemain de notre première journée de grève le 29 avril dernier.

Les autorités locales dont la wilaya, le chef de daïra El Hadjar, la Gendarmerie nationale ont été saisis. Malheureusement, il n'y a pas eu de suite aux promesses faites à ces derniers par la direction. Celle-ci semble être encouragée dans son refus de reconnaître la légitimité de notre mouvement. Forts de la solidarité de nos collègues de toutes les filiales ArcelorMittal, nous avons décidé de procéder à partir de ce 2 août à la fermeture de tous les accès au complexe sidérurgique d'El Hadjar».

Ce nouveau rebondissement dans le dossier AMPTA et l'intransigeance de l'employeur à rejeter une quelconque forme de solution aux problèmes socioprofessionnels posés par les salariés impliquent que l'on n'est pas prêt de voir les tubes AMPTA prendre la route du Sud. Mais il y a pire avec cette menace de paralysie de tout le Complexe sidérurgique ArcelorMittal qui emploie plus de 5 000 salariés. En tout état de cause, si paralysie il y a, la perte sèche évaluée par les experts est de 1 million de dollars pour chaque jour de grève.

A. Bouacha

SELON LES PRÉVISIONS DE L'ONM

Le mois d'août sera encore plus chaud !

Après un mois de juillet déjà nettement plus chaud que la normale, d'autres pics de chaleur sont attendus pour les semaines à venir. Cette semaine sera encore plus chaude que les jours précédents.

Nadia Medjdoub - Alger (le Soir) - La température, selon les prévisions météorologiques de l'Office national de la météorologie, dépassera les 36°c. L'humidité, quant à elle, dépassera les 47% pouvant atteindre les 76 % certains jours.

Le mois d'août connaîtra de grandes perturbations dès le 10e jour avec un ciel couvert et de faibles chutes de pluie au début. La température dépassera parfois les 40°c. Mais à partir du 16 des averses importantes seront enregistrées et la température variera entre 28 et 30°c. Cette perturbation se prolongera jusqu'à la fin du mois d'août.

Conséquence de cette canicule, le service des urgences de l'hôpital Mustapha-Pacha, à Alger, est débordé par les cas d'insolations et de pertes de conscience. A noter également des cas de crises d'asthme à cause du taux élevé d'humidité. Mais les cas les plus fréquents sont les coups de soleil, chez les enfants d'une moyenne d'âge de 5 ans. «On se demande qui est responsable, la chaleur ou les parents ?», s'interrogea le médecin de garde. Le responsable de ce service, le Dr Boukhoukha, appelle les citoyens à faire davantage attention, plus que les jours précédents, en s'hydratant régulièrement et en évitant de sortir aux heures les plus chaudes, ou de ne le faire qu'en cas de nécessité.

En plus des interventions pour noyades de jeunes dans les plages non autorisées à la baignade, la Protection civile enregistre ces derniers jours des appels au secours surtout pour des personnes âgées complètement déshydratées, des malaises cardiaques ou pour des pics de tension.

Par ailleurs, des cas de pertes de conscience dans la rue sont assez fréquents chez les jeunes. Ces malaises sont généralement causés par la mauvaise hydratation et le manque d'alimentation (excès de boissons gazeuses ou manque d'appétit) mais également par l'exposition excessive au soleil, nous explique un représentant de la Protection civile qui ajoute qu'une alimentation saine et l'hydratation à l'eau régulière est nécessaire. Il faut éviter au maximum l'exposition au soleil.

Cette situation, nous la vivons pratiquement chaque année. Rappelons que les périodes les plus chaudes de l'année dernière ont été enregistrées aux mois d'août et septembre, selon l'Office national de la météorologie.

N. M.